

Projet

Le transfert du gravier sur le rail bloqué par le canton

Le transport de gravier entre Apples et Gland attend que le Conseil d'Etat se prononce sur un prêt sans intérêt de 3,9 millions

Lauriane Barraud

Très attendu par tout l'ouest du canton, le transport de gravier par le rail entre la future gravière des Délices, à Apples, et la zone de la Ballastière, à Gland, est de nouveau en stand-by. Et cette fois, ce ne sont pas des oppositions qui bloquent ce projet. Aujourd'hui, l'inconnue sur le financement de l'exploitation de la gravière demeure et toutes les attentes reposent désormais sur les épaules du canton.

En clair, le Conseil d'Etat doit se prononcer sur un prêt sans intérêt de près de 3,9 millions de francs. A ce jour, il ne l'a encore pas fait car le dossier est toujours à l'étude, alors même que le Conseil régional du district de Nyon (*lire ci-dessous*), l'Association de la région Cossonay-Morges-Aubonne, l'exploitant et la commune d'Apples ont accepté de cautionner ce prêt à hauteur de 70%, soit près de 2,8 millions de francs au total.

«Nous devons encore rassembler certaines pièces afin d'évaluer le degré de sécurité relatif à cet emprunt avant de le soumettre au gouvernement», précise Marc Andlauer, chef de la Division sols, carrières et déchets du canton. Selon lui, le Conseil d'Etat devrait se prononcer dans le courant de l'été, entre les mois de juillet et d'août.

Réduire l'impact routier

Il n'en demeure pas moins que du côté des différents acteurs de ce dossier, les attentes sont nombreuses. «Nous comptons beaucoup sur cette aide cantonale, explique l'exploitant Claude Moinat, directeur de Léman Granulats SA, qui attend aussi toujours son permis d'exploiter. C'est la seule option dont nous disposons pour rester concurrentiel entre le rail et la route selon un business plan que nous avons établi.» Pour les transports de la région Morges-Bière-Cossonay, le projet d'Apples permettrait aussi de sauver le trafic marchandises du BAM, largement déficitaire depuis des années.



La zone de traitement du gravier de la Ballastière, à Gland. ALAIN ROUËCHE

«Nous comptons sur cette aide cantonale pour être concurrentiel»

Claude Moinat, exploitant et directeur de Léman Granulats

Autant dire qu'un refus du canton compromettrait sérieusement tous leurs plans. Et aujourd'hui, rien n'est encore assuré. «Il pourrait y avoir un préavis négatif du Conseil d'Etat sur ce prêt s'il estime qu'il y a trop de risques, poursuit Marc Andlauer.

Selon lui, les perspectives dans ce domaine sont pourtant bonnes: «Nous avons constaté une certaine reprise et une augmentation de la consommation de gravier l'an passé dans le canton. Ces prochaines années, nous en aurons besoin rien que pour les futures infrastructures publiques qui vont être réalisées, à l'image du contournement autoroutier de Morges ou de l'extension de la gare de Lausanne.»

Le projet de transport de gravier entre Apples et Gland permettra surtout de réduire de moitié le transport par camions - environ 60 passages en moins par jour sur l'axe Apples-Morges. Une baisse qui sera importante pour les communes du pied du Jura qui étouffent sous ce trafic.

Le mode de transports par le rail permettra pour la première fois à La Côte de transférer le matériau de construction produit localement sur le chemin de fer. Actuellement, ce gravier est acheminé via la route.

Dans le meilleur des scénarios, la gravière des Délices pourrait être exploitée à l'été 2013 pour une durée de quinze ans.

Une plate-forme provisoire à Gland

Le district de Nyon soutient sans réserve ce transfert de la route au rail. Mercredi dernier, son Conseil régional a approuvé un cautionnement du prêt cantonal à hauteur de 250 000 francs. Car le site de la Ballastière, à Gland, assure les deux tiers de la production de béton et de produits bitumineux dans le district. Le transport par le rail permettra d'acheminer quelque 300 000 tonnes de gravier et d'excavation, au moyen de six convois par jour. Soit une diminution de

10 000 camions par année. Ce projet est d'autant plus important que les gravières se font rares dans la région, les deux projetées à Trélex ayant à nouveau suscité, à la fin de l'enquête publique, des dizaines d'oppositions.

Toutefois, les installations de la Ballastière sont provisoires, tout le site étant promis à une délocalisation d'ici dix à vingt ans, pour laisser la place à des logements. C'est donc à titre provisoire que la Municipalité a autorisé la construction d'une

fosse d'arrivée des marchandises par le rail. Si la région cherche toujours un site pour déménager l'ensemble de la Ballastière, Gland prépare une délocalisation partielle pour y installer la plate-forme des déchets de chantier et des ordures qui seront acheminées à l'usine Tridel, à Lausanne. «Par rocade de terrains, nous visons une parcelle située en Vertelin, le long des voies CFF», confirme Gérald Cretegnny, syndic de Gland et président du Conseil régional. **M.S.**

L'open air a cinq jours pour boucler son budget

Les cinéphiles n'auront peut-être pas la possibilité d'assister à la projection de films cet été à Morges

Malgré le soutien des autorités, le premier cinéma open air au parc des Sports de Morges est compromis. «Il nous manque 80 000 francs de sponsoring», notait hier Vanessa Maurer, l'une des responsables du Cinéma Odéon, qui cherche à organiser la manifestation. Selon elle, il est difficile de convaincre des partenaires sans pouvoir s'appuyer sur les chiffres d'une édition précédente. «Nous aurions pu abandonner le projet il y a quelques semaines déjà, mais comme nous sommes très motivées, nous avons repoussé plusieurs fois la date butoir pour prendre une décision.»

Il n'empêche, il commence à y avoir urgence. «Nous avons déjà les autorisations de la commune et du canton et nous avons pris des options sur du matériel de location.» Autant d'éléments qui ré-

duiraient au strict minimum le temps nécessaire à la préparation avant les premières projections. Mais il faut tout de même compter un petit mois. «Nous ne gérons l'Odéon que depuis deux ans. Nous ne pouvons pas prendre le risque de perdre 100 000 fr. à cause d'une météo désastreuse, par exemple», explique Vanessa Maurer. Les responsables du cinéma se sont donc fixé comme objectif de financer entièrement les infrastructures grâce au sponsoring. Les recettes couvriraient alors les frais de fonctionnement.

«La Municipalité s'est engagée à mettre à disposition gratuitement un terrain de foot du parc des Sports», confirme Vincent Jaques, municipal des Infrastructures et des Espaces publics. «C'est un endroit central, mais où il n'y aurait pas de voisins gênés.» L'élue précise: «C'est un événement que nous souhaitons. Ce serait un soutien à une culture populaire qui offre de belles perspectives de soirées d'été aux Morgiens et aux touristes.» **JO.B.**

La lutte continue sur le marchepied de Tannay

Des riverains ont porté plainte alors que Rives Publiques met en demeure la commune d'agir

«Avec cet acte de voyou, Victor von Wartburg et son association Rives publiques se sont décredibilisés», fulmine Roland Martin. C'est l'une de ses clôtures que le chantre de l'accès public aux rives du lac a tailladée vendredi dernier, sous l'objectif des caméras (*24 heures* du 23 juin).

Cet architecte a, comme un de ses voisins, porté plainte le jour même pour dommages à la propriété. La deuxième de la journée, puisque le matin même, il avait signalé le vol de son youyou, déposé sur terre non loin du treillis endommagé. Si Roland Martin ne veut voir aucune relation de cause à effet, il a tenu hier à donner son point de vue.

Il rappelle qu'il existe bel et bien une servitude de passage devant sa propriété et celle de ses voisins. D'une centaine de mètres de long et deux de large, elle a été inscrite en 1959 en échange d'un remblai sur le lac opéré devant les maisons riveraines grâce aux excavations du chantier de l'autoroute A1.

«Ce chemin est ouvert au public, contrairement aux enrochements qui sont régis par la loi du marchepied et qui ne donnent accès qu'aux douaniers, naviga-

teurs en détresse et pêcheurs», explique Roland Martin.

Au bout de sa propriété et du chemin qui remonte ensuite vers la route cantonale, se trouve un triangle de verdure donnant sur une petite grève. «Ce triangle est ma propriété et j'ai fait poser une clôture pour la protéger», pré-

«S'ils veulent la bagarre, ils l'auront!»

Victor von Wartburg, président de l'Association Rives publiques

cise le locataire. Sans avoir demandé d'autorisation préalable, admet-il. Mais la commune, comme le Service cantonal des eaux sont venus sur place et ont renoncé à la lui faire enlever.

Ce qui fait fulminer à son tour Victor von Wartburg. «De quel droit ce propriétaire impose sa loi, puisqu'il est interdit de mettre tout obstacle sur le marchepied?» Le fondateur de Rives publiques a écrit hier à la Municipalité de Tannay, afin qu'elle ouvre enfin tout le marchepied sur le territoire communal, quitte à racheter ou à exproprier ce triangle d'herbe donnant accès à la grève.

«S'ils veulent la bagarre, ils l'auront!» conclut Victor von Wartburg. **M.S.**

Ecoles de Rolle Bibliothèque à disposition à midi

Les parents d'élèves qui ont signé une pétition pour contester les horaires scolaires prévus à la rentrée 2012-2013 au collège secondaire de Rolle (*24 heures* du 20 juin) seront certainement contents d'apprendre que les enseignantes responsables de la bibliothèque de l'établissement (il en existe une, contrairement à ce qui a été écrit dans l'article) sont disposées à ouvrir plus largement les portes durant la pause prolongée de midi. A noter qu'une médiathèque fait partie du projet d'extension du collège du Martinet. **Y.M.**

Il a dit

«Nous avons l'accord de principe d'une quinzaine d'agriculteurs pour troquer 28 hectares pour l'Agroscope de Changins»

Bernard Penel, administrateur de la Société foncière de la région nyonnaise



Morges Renouvellement de vieux véhicules

Des véhicules du Service des infrastructures, énergies et espaces publics arrivent en fin de vie. Pour les remplacer, la Municipalité demandera au Conseil, demain soir, un crédit de 500 000 francs. Subtilité: le préavis propose d'échelonner les dépenses dans le temps. Ainsi, 240 000 francs seront réclamés cette année, pour l'acquisition d'une camionnette nacelle (130 000 francs) notamment. L'an prochain, 100 000 francs seront débouqués. Le solde - 160 000 francs - sera dépensé en 2014. **E.BZ**

Train des vignes



Cet été, deux fois par semaine, le petit train de Morges quittera son parcours habituel pour emmener ses voyageurs vers une dégustation. L'an passé, seules des caves de la ville participaient à l'opération, mais cette année le petit train sillonnera toute la région, de Yens à Echandens. Premier départ de la saison: jeudi 10 h au débarcadère. Plus d'infos sur www.morges-tourisme.ch. **JO.B.**

Le chiffre

500

C'est le nombre de personnes abonnées au réseau de vélos en libre-service de La Côte enregistrées en mai. Ce moyen de transport est implanté dans la région depuis exactement une année. Au mois de septembre 2011, ils étaient 360 abonnés. Depuis l'ouverture, l'objectif des 24 stations visé est à moitié atteint. Une treizième ouvrira à la fin de ce mois, dans la commune frontalière de Divonne-les-Bains. Depuis juin 2011, la société Velopass a enregistré 15 300 trajets effectués sur ce réseau. **C.GK**

Fête du village

Bursinel La commune invite sa population à se rendre au terrain de sport, samedi, pour participer à la traditionnelle fête du village. Outre diverses animations, on pourra y déguster dès 18 h des filets de perche. **M.S.**

Du sport ensemble

Terre Sainte Les villages de Chavannes-de-Bogis et de Bogis-Bossey s'associent pour proposer aux habitants une journée sportive, samedi, qui se tiendra par tous les temps, dès 9 h 30 à l'aire intercommunale de jeux. Au menu, foot, volley ou pétanque, animations pour les enfants et soirée raclette/disco. **M.S.**